

**CONSEIL DEPARTEMENTAL de la VIE LYCEENNE du TARN
CONSACRE à la CONCERTATION des LYCEENS
Lundi 20 avril 2009**

COMPTE RENDU

Le Conseil Départemental de la Vie Lycéenne (CDVL) du Tarn s'est déroulé à Albi, le lundi 20 avril 2009, sous la présidence de Monsieur **Michel AZEMA**, Inspecteur d'Académie, Directeur des Services Départementaux de L'Education nationale.

Etaient présents :

- Les vice-présidents des CVL des lycées du Tarn

Monsieur Emmanuel SAMANIEGO, élu au CAVL

Mademoiselle Amélie ROBLIN

Monsieur Bastien MEUNIER

Monsieur Miguel PALHARES

Mademoiselle Camille ANIN

- le suppléant pour le lycée de Gaillac

Mademoiselle Emilie LLACH

- Monsieur BRIHOUM, Délégué Académique de Vie Lycéenne

- Monsieur DEBARS, Inspecteur de l'Information et de l'Orientation

- Monsieur GONZALEZ, CPE du Lycée Borde-Basse de Castres

- Madame Anne-Marie CAFFIN Chef de la division des élèves - Inspection académique

- Madame Martine BELTRA, Division des élèves – Inspection académique

Monsieur l'Inspecteur d'Académie ouvre la séance en remerciant les personnes présentes pour leur participation au CDVL et note l'absence du vice-président du CVL du lycée Soult de Mazamet. (Dans cet établissement il n'y a pas de suppléant) .

Il rappelle brièvement le cadre dans lequel est organisé le présent conseil départemental de la vie lycéenne :

Compte tenu des constats qui peuvent être effectués, le lycée ne semble plus remplir sa mission (échec scolaire, redoublement, échec dans la poursuite des études post bac): une réforme est donc nécessaire.

Après une première proposition contestée par les élèves concernés, le Ministre a souhaité associer plus largement les lycéens à la réflexion nécessaire pour mener à bien cette réforme.

Dans les départements puis dans chaque académie, les propositions des lycéens seront transmises au niveau national très prochainement.

Monsieur AZEMA invite à un tour de table .

Le lycée de Mazamet n'est pas représenté, mais une synthèse du CVL qui s'est tenu le 3 avril a été adressée à l'Inspection académique, avant le CDVL.

Monsieur AZEMA interroge les lycéens sur les modalités de la concertation au sein des établissements. Il apparaît que les modalités mises en œuvre diffèrent selon les lycées : questionnaires, débats, organisation de groupes de travail thématiques....

Tous les représentants se disent globalement satisfaits du dispositif de concertation mis en œuvre dans leur lycée.

Monsieur AZEMA invite les lycéens présents à faire part de leur réflexion et à en débattre éventuellement afin d'en faire émerger des propositions qui seront restituées par Monsieur Emmanuel SAMANIEGO, lors du prochain CAVL.

Les thèmes abordés et les propositions sont souvent en inter-action, néanmoins de grandes lignes se dégagent :

1 - La réduction de la rupture collège-lycée et lycée-enseignement supérieur

- Le choix de la filière :

Les lycéens souhaitent davantage d'échanges entre les niveaux , ce qui pourrait se réaliser par des rencontres entre élèves de niveaux différents (collège/lycée et lycée/enseignement supérieur), allant jusqu'à des cours dispensés par des enseignants de niveau d'enseignement supérieur.

Des stages de découverte, la création d'un module de découverte professionnelle au lycée sont proposés sur le modèle de l'option DP3h en collège.

La réduction de la rupture entre les différents niveaux d'enseignement passe par une meilleure information conduisant à l'orientation .

Pour cela, il est nécessaire que les élèves disposent de plus d'information, non seulement par le biais des COP et CIO, mais également par des professeurs d'autres niveaux et surtout par d'anciens élèves, avec lesquels la communication et les échanges sont plus faciles. Les élèves souhaitent privilégier l'information directe faite par les élèves eux-mêmes, afin de dépasser la vision « parcellaire » et administrative des organismes d'information et d'orientation.

- La scolarité dans la filière choisie :

Une initiation à la méthodologie est demandée à l'unanimité, notamment par la mise en place de véritables cours permettant l'apprentissage de la prise de notes. De plus, l'évolution doit être progressive en seconde, dans le cadre de l'autonomie de l'élève.

Les cours devraient être répartis entre apprentissage en lui-même du type « leçon » ou notions à mémoriser d'une part, heures de TP d'autre part et enfin heures de méthodologie.

Le renforcement de l'entraînement aux épreuves est également souhaité.

Le **soutien scolaire** devrait être systématique dès le collège mais aussi à tous les niveaux au lycée.

2 - Le rythme scolaire et le contenu des formations :

S'agissant du **rythme scolaire**, deux problèmes sont identifiés : Les journées sont mal équilibrées et la semaine est trop chargée ce qui ne permet pas à l'élève d'avoir une vie sociale et culturelle personnelle.

Pour remédier au premier point, il faudrait privilégier les plages-horaire selon les matières (Ex matières principales le matin) et également « casser les blocs » de cours de même nature (3 ou 4 heures successives dans le même domaine).

Si le désir de dégager des espaces pour la vie culturelle est unanimement exprimé par les lycéens, les modalités ne sont pas arrêtées : S'agirait-il d'une réduction de la journée (par exemple cours jusqu'à 15h) avec compensation par une réduction de la durée des vacances scolaires ou utilisation du temps méridien ? La question reste posée, mais la demande est appuyée.

A noter : le trimestre est préféré au semestre pour le découpage de l'année scolaire, notamment parce qu'il permet un meilleur suivi de l'évaluation personnelle de l'élève.

L'attachement aux « **filières** » et aux spécialités, exprimé par les lycéens est assorti de la nécessité de :

- renforcer l'information sur la filière technologique
- réhabiliter la filière professionnelle, victime de trop de préjugés
- rééquilibrer les séries générales et lutter contre la prééminence de la série S.

En outre, la classe de seconde ne doit pas « lier » l'élève à son futur cursus mais lui permettre de découvrir ce qui lui est proposé, sans obligation de se déterminer à ce stade.

En cours de seconde, les élèves devraient pouvoir se réorienter avant la fin de l'année scolaire. Plus généralement, des passerelles devraient être mises en place entre les différentes voies, pour éviter l'échec à l'issue de cette première année.

S'agissant du **baccalauréat**, les lycéens se prononcent pour son maintien, notamment parce que cet examen constitue une première expérience et un entraînement avant les évaluations que les élèves auront à subir dans le cadre de leurs études post-bac.

L'introduction d'une dose de contrôle continu (à quantifier) semble pertinente, sans qu'il soit toutefois question de remettre en cause l'organisation des épreuves finales du baccalauréat.

3 - La vie au lycée : cadre de vie, accompagnement, enseignements et enseignants.

Le cadre de vie revêt une grande importance : les espaces verts doivent être préférés au béton.

Une meilleure connaissance du personnel du lycée et des fonctions de chacun au sein de l'établissement est préconisée, à la rentrée.

Les lycéens demandent de meilleures conditions d'accès à internet, et notamment pour les internes, l'ouverture du CDI le mercredi après-midi. Des espaces de travail, d'information sont demandés... Sur ce dernier point, les vice-présidents de CVL mettent unanimement l'accent sur la nécessité de mieux informer les lycéens et les enseignants sur le rôle des CVL.

Pour améliorer l'action du CVL, les lycéens proposent la création d'un statut de « référent » (CPE ou enseignant par exemple) dont le rôle consisterait à établir une liaison entre les propositions du CVL et l'exécution des projets (faisabilité, budget disponible, démarches, montage de projets).

Les aides financières doivent être étendues au profit des élève-s par le moyen des bourses. Le chéquier lecture, mis en place par la Région est très apprécié et devrait peut-être, comme le chéquier collégien, comporter des « bons d'achat » pour la culture et pas seulement la lecture.

Des apprentissages concrets pourraient être envisagés : rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation, code de la route...

Le thème des effectifs dans les classes est récurrent. Des classes surchargées génèrent plus de bruit, de désordre, et ne permettent pas l'entraide entre les élèves. Les élèves les plus timides sont pénalisés pour la prise de parole, ce qui est particulièrement dommageable lors des cours de langues.

L'accompagnement des élèves est demandé avec force par les lycéens présents.

Cet accompagnement pourrait se faire par un renforcement du travail en petits groupes, par la mise en place d'un tutorat des professeurs. Une aide **individualisée** à tous les niveaux et dans toutes les matières est considérée comme indispensable (remise à niveau pour certains, perfectionnement pour d'autres).

Une **écoute personnalisée** lors de la scolarité est demandée.

S'agissant des **enseignements**, certaines matières devraient être proposées à tous les élèves, notamment les cours d'art : dans le cadre de l'égalité des chances, l'enseignement des arts et de la culture devrait être effectué de manière à permettre dès le collège à chaque élève de forger son propre goût (décrypter une œuvre, apprendre à écouter de la musique...), quel que soit sa catégorie sociale. D'après les lycéens, ce n'est pas le cas actuellement, compte tenu de l'enseignement dispensé au collège.

Les sciences économiques et sociales devraient être enseignées à tous les élèves de seconde, au même titre que l'histoire et la géographie, afin de permettre une meilleure connaissance du monde actuel et un engagement comme citoyen.

La découverte plus précoce de la philosophie est souhaitée.

Dans le cadre des cours de SCJ, les élèves pourraient accéder à un certain enrichissement personnel par le biais d'échanges et d'exposés sur des sujets d'actualité.

L'apprentissage des langues pose un véritable problème. Les classes sont surchargées, les outils et méthodes ne sont pas adaptés.

Des enseignements comme les TPE ou certaines approches différentes (cf les sujets du Concours Général) permettraient de diversifier les cours et favoriseraient l'ouverture d'esprit.

S'agissant des **enseignants**, les élèves pensent que si globalement la qualité des professeurs peut être reconnue, ces derniers restent néanmoins à l'écart du « monde extérieur » (ils sont d'anciens bons élèves, étudiants puis enseignants n'ayant donc pas changé d'environnement).

En outre, les élèves demandent que le cursus des enseignants intègre davantage de **formation à la pédagogie**, afin de favoriser le déroulement des cours, le travail avec la classe, l'écoute des élèves, la notation. (surtout dès la formation initiale, mais aussi tout au long de l'activité professionnelle de l'enseignant).

Il est également suggéré que le rôle de l'enseignant puisse évoluer vers un rôle de référent, facilitant l'écoute et le conseil personnalisés allant au-delà de ce qui est actuellement réalisé par le professeur principal.

Monsieur AZEMA demande aux lycéens s'ils ont d'autres observations à formuler. Les élèves n'ont rien à ajouter.

Monsieur AZEMA remercie les vice-présidents pour la qualité du travail effectué.

La séance est levée à 17h.

L'Inspecteur d'Académie



Michel AZEMA